

24 novembre 2022

Communiqué de presse

Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise du 15 novembre 2022

Ce 15 novembre, le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise s'est réuni à Frontenex, sous la présidence de Rozenn Hars. La séance a notamment permis de faire le bilan de la consultation citoyenne « Envie de Vanoise » menée cet été, une première, et qui a enregistré une forte participation.

Dynamique participative « Envie de Vanoise »

Les administrateurs ont pris connaissance du bilan très positif de la **consultation citoyenne Envie de Vanoise** menée cet été et qui a recueilli plus de 1000 réponses. Lors du séminaire fondateur *Envie de Vanoise*, en mai dernier, les acteurs du territoire - élus, socio-professionnels, associations, agents du Parc... - avaient posés des **orientations pour répondre aux enjeux d'avenir du territoire Vanoise** : jeunesse, essor des activités de pleine nature, changement climatique mais aussi agriculture et biodiversité, accueil des publics, valorisation des connaissances scientifiques et action de protection.



Pour chacune de ces thématiques, les citoyens ont pu **se prononcer** durant la consultation **sur les orientations** qui leur semblaient **prioritaires**.

La **feuille de route** qui en découle pour le territoire a été débattue en séance par les administrateurs et adoptée. La prochaine étape sera le **séminaire Envie de Vanoise, 2e saison**, au printemps 2023. Plus de 200 personnes ayant répondu à la consultation citoyenne ont souhaité être recontactées pour participer aux ateliers thématiques qui auront pour objectif de partager sur les actions concrètes et suivre la mise en œuvre de la feuille de route.

[Voir les résultats de la consultation](#)

Faire ensemble : conventions et partenariats

La démarche *Envie de Vanoise* constitue ainsi le socle de l'action du conseil d'administration du Parc pour les 5 années à venir et la feuille de route en est le cadre. Pour décliner cette feuille de route, l'action portée par le Parc avec ses partenaires s'appuiera sur des **conventions d'actions partenariales** proposées aux **communes de Vanoise** volontaires. Ces conventions opérationnelles à 3 ans, au cadre souple, s'adapteront aux enjeux de chaque commune.

De même, des **conventions avec les partenaires institutionnels, économiques ou associatifs** seront recherchées pour entraîner l'ensemble du territoire et déployer les actions nécessaires.

La convention existante avec la Société des 3 Vallées et les domaines skiables des Arcs et de Val Cenis autour du **programme européen Birdski pour la protection des oiseaux** associe maintenant la Compagnie des Alpes. Les expérimentations réalisées en Vanoise bénéficieront ainsi à **l'ensemble des domaines skiables** exploités par la Compagnie des Alpes en France, que ce soit pour la visualisation des câbles évitant les percussions des oiseaux, la création de zones de quiétude pour les oiseaux ou encore la sensibilisation des pratiquants de sports de nature en hiver.

Par ailleurs, le Département de la Savoie a réaffirmé sa volonté de mener des politiques partenariales pour la préservation dans la durée des ressources naturelles et le développement harmonieux des territoires, en s'appuyant sur les initiatives locales. Le renouvellement de la **convention de partenariat 2022-2027 entre le Parc et le Département de la Savoie** sera ainsi prochainement signé pour 6 ans. Il s'inscrit dans la continuité de la collaboration engagée une meilleure efficacité et cohérence des interventions réciproques. Elle se décline annuellement par une convention sur les actions à mettre en œuvre.

Avancement du plan France relance et budget 2023



Le bilan d'avancement des **opérations du programme France Relance** fait apparaître un **taux d'engagement de plus de 65 %** des actions prévues. Le programme, qui génère une forte mobilisation des équipes du Parc, se terminera en 2023. Il représente un montant total de 3,8 M€, dont 20 % d'autofinancement du Parc, au bénéfice de la Vanoise sur l'ensemble des champs d'action du Parc. Figurent dans ce programme les importantes opérations d'aménagement des Portes du Parc, à Pralognan-la-Vanoise et à Modane, et des travaux de modernisation de plusieurs refuges : Plaisance, La Martin, L'Arpont.

Le conseil d'administration également a validé le budget primitif 2023. Un budget qui s'annonce tendu au regard de l'augmentation des dépenses incompressibles de masse salariale et de fonctionnement.

En 2023, les 60 ans du Parc



En 2023, le Parc national de la Vanoise fêtera ses 60 ans. Cet anniversaire est l'occasion de « réunir la famille » en **favorisant une large participation des habitants et visiteurs**, en rappelant l'actualité des missions du Parc face aux enjeux d'aujourd'hui et en contribuant à l'appropriation par les savoyards des enjeux de préservation et de valorisation du territoire.

Le Parc a lancé en juin 2022 l'**appel à initiatives « 60 ans, Vanoise au cœur »**. Il s'agit de donner aux acteurs l'occasion de faire résonner sur le terrain, au travers de multiples initiatives en lien avec des publics, la richesse patrimoniale de la Vanoise. 8 lauréats, porteurs de projets 60 ans déjà été désignés à l'issue de la première vague de cet AAI. **Une seconde vague est en cours, jusqu'au 15 décembre**, et deux autres sont prévues en 2023.

[Voir la rubrique « Appel à initiatives 60 ans » sur notre site internet](#)

De **nombreux rendez-vous seront proposés à tous durant l'année 2023** et d'ores et déjà les dates des 6 juillet (date officielle) et 8 juillet 2023 sont à retenir comme temps fort de l'année.



Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise à Frontenex – 15 novembre 2022 © PNV – Ch. Chillet

Contact presse : Élisabeth Berlioz - 06 70 67 70 46
elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr

